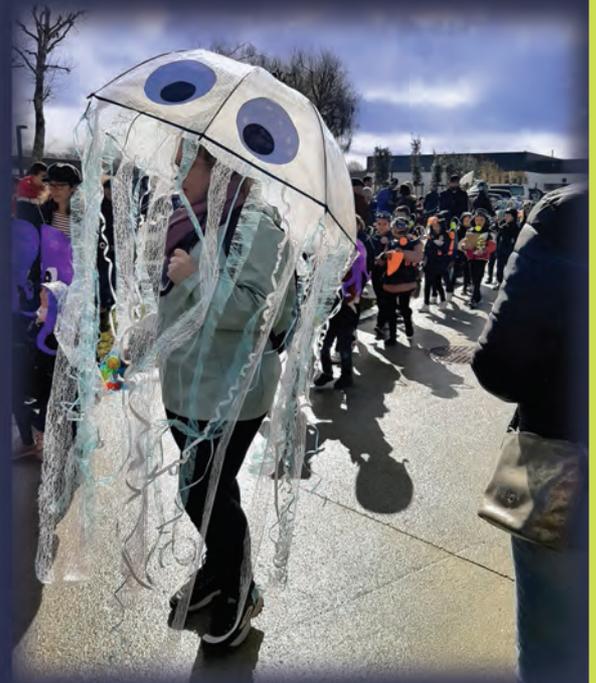


Locmaria Infos



Juillet 2023

INFORMATIONS MUNICIPALES

SOMMAIRE

■ P. 2-11	Informations municipales	■ P. 20 à 32	Vie associative
■ P. 9	Environnement	■ P. 33	Info services
■ P. 12 à 16	Vie scolaire	■ P. 34 à 35	Jeux
■ P. 17	GMVA	■ P. 36	Rentrée festive à Locmaria-Grand-Champ
■ P. 18	Travaux, Urbanisme et Environnement		
■ P. 19	Affaires sociales		

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE

Ouvert Lundi et Vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mardi Mercredi et Jeudi de 08h30 à 12h30
samedi matin : fermé

Pour les rendez-vous avec les élus, contacter le secrétariat de la Mairie. Tél. 02 97 66 60 49
mairie.locmaria.gd.ch@wanadoo.fr

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Si vous êtes intéressés (meuble, literie ou gros électro-ménager ou autre), vous pouvez appeler le service déchet au 02.97.68.33.81, afin de prendre rendez-vous (limité à 1 m³).

La date limite d'inscription pour pouvoir bénéficier de cette collecte d'encombrants est le mardi 3 octobre à 12h00.

HORAIRE DÉCHETTERIE

ÉTÉ

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
9h30-11h50 / 14h30-18h20

Samedi 9h30-12h35 / 13h30-18h20

HIVER

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
9h30-11h50 / 14h-17h50

Samedi 9h30-12h35 / 13h30-17h50

Fermé les Mardi et Dimanche



HORAIRES TONTE ET TRAVAUX BRICOLAGE

Réglementation concernant les nuisances sonores

L'arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2003, portant réglementation sur le bruit de voisinage précise les horaires et nature des nuisances autorisées.

« *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé* ». (article R. 1336-5 du Code de la santé publique)

« *Sont considérés comme des bruits de voisinage : les bruits domestiques* ».

• LES BRUITS DE CHANTIER :

Les travaux bruyants sont autorisés tous les jours ouvrables de 7h00 à 20h00, sauf dimanches et jours fériés, exceptées les interventions d'urgence d'utilité publique.

• LES BRUITS DE VOISINAGE :

Les travaux d'entretien de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Les personnes nouvellement installées sur la commune sont invitées à se faire connaître à la mairie.

Cette démarche permet de les informer des divers services, et de leur remettre les informations pratiques de la commune.

Bulletin préparé par la Commission Animation, Communication, Culture et Association, mis en page et imprimé par Tramé Communication de Grand-Champ. Remerciement à la commission pour son investissement à l'élaboration de ce bulletin.

COMPOSTAGE

Le compostage deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

Mise à disposition de composteurs individuels par l'agglomération

L'agglomération met à disposition de chaque foyer qui en fait la demande un composteur individuel. Les distributions s'accompagnent d'un temps de formation obligatoire sur le compostage et sur le recyclage sur place des végétaux (prévoir 1 heure en extérieur).

Les distributions donnent lieu à l'attribution :

- D'un composteur de jardin,
- D'un bioseau facilitant le stockage des déchets de cuisine,
- Du guide « Mon jardin malin » du Sysem [www.sysem.fr] détaillant les techniques de compostage et de recyclage des végétaux. »

COMPOSTAGE COLLECTIF

Installer un composteur en logement collectif

L'installation des composteurs par l'agglomération est réalisée à l'initiative du syndic de copropriété/bailleur en concertation avec les résidents. Une étude préalable est nécessaire avec l'identification d'un emplacement et le recensement des potentiels participants. Dans le cadre du suivi assuré par la collectivité, des habitants relais motivés sont nécessaires pour garantir le bon déroulement de l'opération.

Un accord est passé entre la collectivité et le syndic/bailleur de la résidence : 2 ou 3 bacs (1 bac pour les apports, 1 pour le stockage de la matière sèche/structurante et éventuellement 1 pour le compost en maturation) sont installés sur un espace vert de la résidence. Les résidents alimentent régulièrement le composteur avec leurs déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café...) grâce au « bioseau » qui fait le lien entre la cuisine et le composteur. Le compost produit est réservé à l'usage des habitants ou utilisé sur les espaces verts de la résidence.

97 résidences de l'agglomération sont aujourd'hui équipées.

Pour s'engager dans cette démarche, il faut contacter le service déchets au 02 97 68 33 81.

Installer un composteur dans son entreprise

Les déchets fermentescibles représentent plus de 30 % du poids de la production d'ordures ménagères, ce chiffre peut être plus important chez certains professionnels (notamment camping, restauration ...).

Comme pour les résidences, des composteurs peuvent être installés pour les déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café...) et leurs nombres varient en fonction de l'activité concernée. Chaque composteur passe par une phase de remplissage suivi d'une phase de maturation, avant de pouvoir être utilisé comme compost et recommencer un cycle. Un bac de stockage peut également être utilisé pour les déchets structurants (type feuilles mortes, broyats).

Au 1^{er} juillet, une trentaine de professionnels du territoire sont équipés (collectivités, campings, restaurants ...). Pour s'engager dans cette démarche, il faut contacter directement le service déchets.

Objectif zéro gaspillage
avec l'agglomération

mon **mémo COMPOSTAGE**

Réussir son compost

1 CHOISIR LE BON EMPLACEMENT
Placer le composteur directement sur le sol (terre ou pelouse) et tapisser le fond du composteur de végétaux non broyés (brindilles, paille...) pour favoriser l'aération.

2 DÉCOUPER
les plus gros déchets en morceaux pour faciliter leur dégradation.

3 VARIER LES APPORTS
Respecter le mélange suivant : 40 % de déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes) et 60 % de déchets du jardin (feuille mortes, cartons, broyat, branchages...).

4 VÉRIFIER L'HUMIDITÉ
Le compost ne doit être ni trop sec, ni trop humide. Dans le cas d'un compost trop sec, ouvrir le composteur par temps de pluie. S'il est trop humide, ajouter des déchets secs (paille, brindilles, cartonnets, feuilles mortes).

5 MÉLANGER, BRASSER
Mélanger régulièrement les nouveaux apports aux anciens pour améliorer l'oxygénation.

6 RÉCUPÉRER LE COMPOST
Pour de petites quantités, certains composteurs ont une trappe. Sinon, il suffit de retirer les couches non décomposées et les mettre de côté. Récupérer ensuite le compost et reformer un nouveau tas avec les déchets non décomposés.

Utiliser au mieux son compost

À 12 mois : Homogène, sombre, et grumeleux. À maturité, il est utilisé en apport organique. Épandu sur le sol à l'automne ou incorporé directement dans la terre, le compost continuera de se décomposer au printemps. Le sol deviendra plus facile à travailler et plus fertile.

Attention, le compost ne doit pas être utilisé pur sur les semis : il doit être mélangé dans les proportions de 2/3 de terre et 1/3 de compost.

INFORMATIONS MUNICIPALES

SÉCHERESSE
Le Morbihan est placé en vigilance

Depuis le mois de novembre 2021, les précipitations thermiques et le manque des régimes hydrologiques sont inférieurs à la normale sur le département du Morbihan. En application de l'arrêté préfectoral portant arrêté contre sécheresse signé le 18 mars 2022, le département du Morbihan est placé en état de vigilance à compter du 6 mai 2022. Il est recommandé d'adopter un comportement quotidien solidaire dans les usages de la ressource en eau. La situation fait l'objet d'un suivi attentif des services de l'Etat.

5 MAI 2022

ÉCONOMISER L'EAU
c'est protéger la ressource
mais aussi réduire ses dépenses !

AVONS TOUS CITOYENS. ÉCONOMISONS L'EAU.

A LA MAISON

- Ne faites pas tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides
- Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette
- Préférez les douches aux bains : Un bain consomme 5 fois plus d'eau
- Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau. Une chasse d'eau économique consomme 2 fois moins d'eau
- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes
- La chasse aux fuites. Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur
- 20% Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = centaines de m³ par an

AU JARDIN

- 1 litre = 2 arrosages
- Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
- Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage
- Utilisez des techniques économes : souille-à-souille...
- Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique
- Recueillez l'eau de pluie pour arroser
- Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens
- Tenez compte de la pluie prévue ou tombée
- N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

SÉCHERESSE

Cette année encore, les précipitations sont inférieures à la normale sur le département du Morbihan.

Il est recommandé d'adopter un comportement quotidien solidaire dans les usages de la ressource en eau.

Le préfet demande aux particuliers, aux collectivités locales et aux professionnels de veiller à une utilisation économe de l'eau potable et de leurs ressources privées. Pour avoir une idée chiffrée, dans le Morbihan chaque habitant consomme par jour près de 110 litres d'eau (soit 12 packs d'eau).

Alors adoptons les bons gestes pour réduire notre consommation !

La chasse aux fuites (robinet, chasse d'eau...) est le premier geste à adopter pour éviter le gaspillage de plusieurs centaines de litres par jour. Il est aussi utile de penser à fermer les robinets et le compteur d'eau à l'heure du départ en vacances. Pour la toilette, premier poste de consommation d'eau d'un foyer, quelques astuces sont aussi possibles : privilégier la douche plutôt que le bain, fermer le robinet au moment du brossage de dents ou du lavage des mains. Un robinet

ouvert consomme en moyenne 12 litres d'eau par minute ! Pour la machine à laver, il est également préférable d'opter pour un lavage à basse température ou pour le mode « éco ». Enfin, si la tentation est grande d'arroser votre jardin, faites-le en soirée et si possible, avec de l'eau de pluie qu'il est possible de collecter grâce à des cuves de récupération d'eau.

Pour suivre l'évolution de la situation : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE : CNI

La Nouvelle Carte Nationale D'Identité est valable pour 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les personnes mineures sur le territoire français.

Les personnes qui souhaitent faire une première demande ou un renouvellement sont invitées à se connecter sur le site de l'ANTS.

Une pré-demande est à faire en ligne, et il faudra cependant valider votre dossier dans une des communes habilitées...

ATTENTION : prenez vos précautions, les délais peuvent être longs...

Délai moyen : environ 8 semaines pour le rendez-vous et ensuite 8 semaines pour l'obtention du titre (CNI ou Passeport).

Le service administratif reste à votre disposition sur RDV pour vous aider à formaliser cette démarche.

Gratuite pour une première demande ou un renouvellement, la carte d'identité est payante en cas de perte, de vol ou de non présentation du titre lors du rendez-vous.

PRÉFET DU MORBIHAN
Liberté Égalité Fraternité

Carte des 32 communes du Morbihan
équipées d'un dispositif de recueil des passeports et des cartes nationales d'identité

France services
Liberté Égalité Fraternité

Les sites France Services du Morbihan

Nouveaux sites France Services

Les services apparaissent sous le filin ne sont pas exhaustifs et peuvent évoluer. Les 8 communes ci-dessous sont les seuls partenaires nationaux du réseau France Services.

Associations multiples, Associations Familiales, Mutualité sociale agricole, Pôle Emploi, Assurance retraite, Préfets de Morbihan, Accès au droit, État civil, France Services

Pour prendre rendez-vous dans une commune référente, vous pouvez consulter sur leur site internet leurs disponibilités.

Vous trouverez ci-dessous une carte des communes habilitées, ainsi qu'une carte des sites France service à votre disposition pour vous aider dans vos démarches :

Pour plus d'informations : <https://www.morbihan.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-nationale-d-identite#!/Particuliers/page/N358>



FISCALITÉ

Les bases de calculs pour l'imposition de notre commune sont faibles vis à vis des communes voisines. Le mode de calcul datant des années 70, n'a pas été modifié.

Cette année, les services de l'État ont recalculé ces bases pour l'ensemble des collectivités afin d'ajuster au mieux leurs recettes directes.

Cette révision ne modifie pas pour autant le caractère faible de nos bases vis à vis de nos voisins.

La Taxe d'Habitation, supprimée pour les foyers (sauf résidences secondaires et locatives), est une recette en moins pour les Communes.

En revanche, la Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) ou les non bâties (TFNB) reste indispensable pour les recettes communales et permet d'assurer le bon fonctionnement de la Collectivité.

Cette année malgré la révision des bases d'environ 7% par l'État, l'augmentation des taux est indispensable pour assurer les coûts de l'inflation et assurer un équilibre des finances communales.

En comparant les bases et les taux, les élus ont décidé de limiter l'augmentation de la part communale à 1%, et donc de rester raisonnables sur ce vote pour ne pas trop pénaliser les foyers qui eux aussi doivent faire face à l'inflation.

Voici les taux votés pour l'année 2023 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à 42,83 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à 45,12 %

SÉNATORIALES

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2023.

Ces élections permettent à un collège électoral, comprenant les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux (ou les conseillers des collectivités similaires à statut particulier) et les délégués des conseils municipaux, d'élire les sénateurs, pour un mandat de 6 ans renouvelable. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans.

Cette année, les sénateurs de notre département doivent être renouvelés.

Lors du conseil municipal du 9 juin 2023, devaient être élus 5 délégués et 3 suppléants.

Après un appel à candidature, la liste des délégués et suppléants élus est la suivante :

Délégués :

- Madame Martine LOHÉZIC
- Monsieur Lionel ULVOA
- Madame Réjane GALERNE
- Monsieur Ronan FROUDE
- Madame Marie-Christine LE GOUIC

Suppléants

- Monsieur Stéphane LIZANO
- Madame Marie LINISE
- Monsieur Joël MAROQUIVOI

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Comme tous les ans, les locmariens étaient invités à rendre hommage à nos anciens combattants, et à commémorer la fin de la seconde guerre mondiale.

C'est ainsi qu'une cinquantaine de personnes se sont retrouvées autour du monument aux morts pour se souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Après la lecture par Madame Le Maire du message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, des enfants de l'école du Four à Pain, accompagnés de M. TISON, leur professeur des écoles, ont lu un poème et ont clôturé la cérémonie en chantant la marseillaise.



INFORMATIONS MUNICIPALES

INCIVILITÉ / SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Très souvent, nous sommes interpellés par des problèmes d'incivilité et de non-respect des règles de sécurité routière.

Zone 30 km/h Cœur de Bourg

Pour rappel, les rues du bourg sont règlementées à 30 km/h de la rue de Keravelo au lotissement Clos du Verger. Cette limitation concerne aussi toutes les rues adjacentes.

A noter que dans ces zones, les passages réservés aux piétons ne sont pas obligatoirement schématisés au sol, il convient donc de respecter la limitation de vitesse, chaque automobiliste doit être maître de son véhicule.

La placette carrée située près de l'église, oblige la priorité à droite, des panneaux ont été installés mais cela ne suffit pas à faire respecter cette règle. Trop souvent les personnes venant de la direction de Grand-Champ ou de Locqueltas traversent sans respecter cette règle.

Ou pire... empruntent volontairement cette place en sens inverse...

D'autre part, il est rappelé que sur les routes mixtes, piétons, vélos, et voitures, le code de la route s'applique... Faire du « une roue » sur la voie n'est pas prudent et pour tant très souvent nous remarquons des jeunes en scooter ou en vélo traverser le bourg en partie sur une roue.... Nous vous invitons à sensibiliser vos enfants à cette pratique dangereuse.

Une voie piétonne, sécurisée, est régulièrement empruntée par les piétons, les vélos, trottinettes... et nous nous félicitons de cet investissement qui permet à tous de se déplacer entre les deux bourgs de Locmaria-Grand-Champ et Locqueltas en toute sécurité. Malheureusement, il nous arrive parfois de voir sur la route des overboards. Inutile de vous préciser que ces planches à roulettes motorisées n'ont pas leur place parmi les automobilistes.

Stationnement

Nos commerçants prestataires de services et professionnels de santé, installés Place de la Voile permettent à nos populations de pouvoir bénéficier de services de proximité et de bien vivre à Locmaria-Grand-Champ.

Le bien vivre ensemble commence par le respect : à certaines heures, il est difficile de trouver des places à proximité des commerces. Il est important pour la sécurité de tous de respecter les règles de stationnement ; à ce sujet des panneaux de limitation à 2 heures de stationnement sont installés à cet effet, et souvent non respectés.

Des parkings se trouvent à proximité de la place de la Voile mais aussi de l'église et de la Maison des Associations. Même si l'arrêt ne dure que quelques minutes cela peut être suffisant pour être responsable, en cas de mauvais stationnement, d'un accident. Il est donc interdit de stationner sur le bord de la Rue de la Bourdonnaye (en face de la boulangerie).



Lotissement Les Rives du Triskell :

Certains automobilistes (venant de la rue du Château ?) rejoignent le rond-point de Collec en empruntant les voies du lotissement Les rives du Triskell... pour quel intérêt ??

Celui d'aller plus vite ? celui de diminuer de quelques mètres le trajet ???

Ce lotissement est limité à 20 km/h ; la fonction de ces voies est de desservir UNIQUEMENT la quelque centaine de logements. Il ne s'agit pas d'un accès direct au Rond-point, pour « gagner du temps ».

Nous invitons les personnes qui ne sont pas résidentes de ce lotissement à prendre de bonnes habitudes et d'emprunter les axes principaux du bourg.

PENSEZ EN PARTICULIER A LA SECURITE DE NOS ENFANTS.



LES CHIENS EN LAISSE, C'EST OBLIGATOIRE

Il est fréquent de voir des maîtres laisser librement gambader leur chien, lors de leur promenade quotidienne sur notre commune, quitte même à le laisser divaguer hors de portée de voix. Pourtant, pour ceux qui l'ignoraient, nos amis les canidés doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Surpris en flagrant délit de chien en liberté, certains maîtres s'insurgent et rétorquent, « Mon chien est amical, il n'a jamais mordu quiconque » ; « Il n'est pas agressif pour deux sous, il a besoin de se défouler, il obéit aux ordres », sauf que nul n'est à l'abri d'un élan fougueux ou d'un comportement menaçant de son animal.

Que ce soit un berger allemand, un teckel ou encore un yorkshire, la consigne est valable pour tous. Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.

Concernant les animaux dits de deuxième catégorie, le port de la muselière est obligatoire, ainsi que d'avoir sur soi le livret de l'animal (permis de détention d'un chien catégorisé délivré par la mairie de votre domicile).

POUR RAPPEL :

Une convention a été signée par Golfe du Morbihan Vannes agglomération avec une société de protection canine.

Les animaux errants doivent être signalés en mairie ; celle-ci contacte alors l'entreprise SACPA de Ploeren.

Si l'animal est identifiable par une puce ou un tatouage, les propriétaires seront avertis et devront aller chercher leur animal.

Le tarif est le suivant :

- Forfait fourrière : 94,70 €
- Identification puce électronique : 73,30 €
- Forfait visite vétérinaire pour un animal mordeur ou griffeur : 87,40 €
- Vaccin rage + passeport : 45,70 €

A partir du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément par jour de présence : 15,50 € TTC pour les chiens et 9,50 € TTC pour les chats.

A titre indicatif, le coût pour la municipalité auprès de la SACPA s'élève à 1 644.73€ soit 0.942€/habitant.

Sur la base de 1746 habitants.



RETOUR SUR NOTRE EQUIPE EUROPAID A COMPOSANTE LOCMARIENNE

Le grand départ approche pour les Breizh-cop's.

Servane, Juliette et Clervie s'occupent des derniers préparatifs avant de franchir la ligne de départ de l'Europraid 2023 !!

Notre bolide Hermione est chouchoutée, le matériel de camping acheté, et les 70 kg de matériel scolaire pour les enfants récoltés. Il ne leur reste que quelques détails à finaliser avant de pouvoir prendre la route à la découverte de l'Europe ! Leur belle Peugeot a été passée au peigne fin et est maintenant prête à arpenter les routes européennes.

Côté budget, elles sont proches du but grâce à leurs différents sponsors et aux actions menées ces derniers mois. Ceux et celles qui ont participé à leur cagnotte

auront la chance d'avoir un petit mot ou même leur photo sur le capot de la voiture.

Le départ est le 29 juillet, elles comptent sur vous pour les suivre via leurs réseaux sociaux - les breizh cop's- sur Instagram et facebook.

https://www.instagram.com/lesbreizhcops_europraid

<https://www.helloasso.com/associations/les-breizh-Cops-100085918365452>



INFORMATIONS MUNICIPALES

NOUVEAUX PRESTATAIRES DE SERVICES

NATUROPATHE - M^{me} ESPINA BENITEZ Maria



Ingénieure et Docteure en chimie, Madame ESPINA-BEMITEZ a travaillé en Recherche & Développement pendant une dizaine d'années en tant que scientifique et chef de projet dans des domaines différents : le traitement des eaux, l'analyse d'échantillons biologiques ainsi qu'en nutrition animale.

En 2022, elle a fait le choix de se former en Naturopathie à l'Institut HILDEGARDIEN, reconnu par la FENA (Fédération Française de Naturopathie), et de réorienter sa carrière professionnelle. Elle souhaite à présent concilier son esprit analytique, son besoin d'être au service du bien-être des gens, et sa volonté de vivre plus en cohérence avec la nature.



Son cabinet s'appellera ChamaNatura. « Chama » qui au Vénézuéla (pays de naissance) signifie « jeune fille », et « Natura » pour Nature en latin.

ChamaNatura se veut être un espace de bien-être, où les personnes se font accompagner pour des séances de naturopathie et/ou de réflexologie plantaire.

Cet accompagnement s'adresse à toutes celles et ceux qui cherchent du mieux-être, quel que soit l'âge, et qui souhaitent agir en prévention afin de gagner en confort de vie et en vitalité par des moyens naturels.

Une attention toute particulière est apportée aux mamans en post-partum et allaitantes qui peuvent éprouver un bouleversement durant cette étape si importante, tant pour elles que pour leur bébé et le reste de la famille.

Sur le plan déontologique, il est très important de souligner que si la Naturopathie propose des outils qui peuvent nous aider à retrouver un certain mieux-être, le respect de tout traitement médicamenteux prescrit par un médecin est impératif. En aucun cas, il ne doit être remplacé ou arrêté sans l'accord de celui-ci. Pour cela, il lui tient profondément à cœur de pouvoir travailler sous une approche holistique, en collaboration avec des représentants du corps médical, s'ils le souhaitent, dans l'intérêt de leurs patients.

Le site web et les réseaux sociaux sont actuellement en construction et l'ouverture officielle du cabinet intégré dans celui des infirmiers est prévue pour le 21 août 2023.



07 49 22 17 89
contact@chamanatura.com
www.chamanatura.com
3, place de la Voile
Locmaria-Grand-Champ



Maria Espina

Naturopathe - Docteure en chimie
Fondatrice de ChamaNatura

+33 (0)7 49 22 17 89
contact@chamanatura.com
www.chamanatura.com
@chamanatura.fr

3 Place de la Voile
56390 Locmaria-Grand-Champ



NOUVEL INFIRMIER :

M. Benoît GUILLET, installé depuis le mois de février 2023, vient compléter l'équipe d'infirmiers, dont le cabinet est situé Place de la Voile. **Vous pouvez les joindre au 02 97 66 65 94.**

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

CHOUCAS

Comme depuis quelques années, les choucas font de nombreux dégâts dans les semis de printemps.

La Chambre d'Agriculture soutien la profession dans sa lutte. Cette année encore, elle met un numéro vert en place. N'hésitez pas à faire vos déclarations.



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

Les chenilles processionnaires sont présentes sur tout le territoire du Morbihan. En effet, le climat et les paysans sont devenus très à leurs goûts. Il est important de réguler leur nombre. Si vous êtes confrontés à leur présence vous pouvez contacter la FDGON.

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles est une organisation professionnelle, régie par le Code Rural au service du monde agricole, des collectivités et des particuliers. Elle est chargée de la surveillance, de la prévention et de la lutte contre divers organismes nuisibles du monde animal et végétal sur le département.

FDGON : 8 avenue Edgar Degas - 56000 Vannes.

Tél : 02 97 69 28 70

En ce qui concerne la chenille du chêne, c'est trop tard pour cette année. L'inscription se fait en février pour un traitement début juin. Par contre, pour la chenille du pin, l'inscription se fait en juillet-août pour un traitement fin septembre début décembre.

LES TAUPES :

Voilà, l'été se profile et les taupes ont décidé de rénové votre jardin en profondeur!! Pas de panique : des solutions existent. Bien sûr, on ne s'improvise pas artificier. On utilise les méthodes naturelles (bulbes jacinthe, narcisses, purin orties..) ou on ressort les pièges métalliques. Si vous avez des difficultés la FDGON propose des sessions de formation aux techniques de piégeage.

RATS ET COMPOST :

Le bac à compost va devenir obligatoire à partir du 1er janvier 2024. Les déchets verts sont ainsi valorisés en produisant un engrais très fertilisant pour les semis de printemps. Cependant, parfois cela entraîne un inconvénient rédhibitoire pour certains : la présence de rats et mulots.

Il serait dommage de ne pas se soumettre à ce geste écologique, car des solutions existent :

- Eviter d'y jeter les restes de repas (viande, poisson, pain, fromage)
- Pas de mangeoires à oiseaux ou de poules à proximité (les graines attirent les rats)
- Retournez et humidifiez régulièrement le compost

- A l'installation du bac pensez à poser un grillage galvanisé très fins sur les côtés et le fond
- Installez à proximité du bac des substances répulsives pour les rats : poivre, gousses d'ail épluchées, laurier noble, huile essentielle menthe poivrée ou eucalyptus, des fritillaires impériales jacinthe ou narcisses comme pour les taupes.

LE MOUSTIQUE TIGRE :

Pour l'instant, la Bretagne, n'est pas colonisée par ce dernier même si le Sud de Rennes est considéré comme foyer.

Mais il est important de rester vigilant, et de le signaler à : <https://signalement-moustique.anses.fr>, si vous pensez en avoir vu dans votre environnement. Cela permet de faire un recensement au plus proche de la réalité et d'agir, si besoin, le plus rapidement possible. Pour rappel, ce moustique peut transmettre 3 maladies graves : la dengue, le chikungunya et le virus zika. Mais, heureusement la plupart du temps la piqûre reste bénigne. Comment le reconnaître ? Il est très petit (5mm), le corps et les pattes rayés blanc et noir, il pique le jour et sa piqûre est douloureuse contrairement au moustique européen qui agit plutôt la nuit et dont la piqûre est indolore. Il est aussi plus agressif. On le trouve dans les réserves d'eaux stagnantes. Il est donc indispensable de bien vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau.

Pour s'en protéger, utilisez les répulsifs anti-moustiques, et comme pour la crème solaire, l'application est à renouveler régulièrement dans la journée.

FRELONS ASIATIQUES

La FDGON insiste sur l'importance de réaliser le piégeage de printemps. Cette année encore, courant mars, les référents « frelons asiatiques » de notre commune : Annick PISIGO et Georges LEHAZIF, étaient donc présents sur le marché hebdomadaire pour tenir leur atelier de fabrication de pièges à frelons.

Une trentaine de pièges a pu ainsi être distribuée aux volontaires pour le piégeage ; les pièges restants avaient été déposés en Mairie pour être mis à disposition des personnes intéressées.

RAPPEL :

1 - Si vous découvrez un nid primaire ou secondaire, vous devez contacter les services de la Mairie qui feront déplacer l'un des référents afin de constater la présence du nid et s'assurer qu'il s'agit bien de frelons asiatiques.

2 - Si vous faites intervenir un désinsectiseur agréé pour la destruction du nid, la Mairie financera 80% du coût de la dépense sur justificatif de facture du désinsectiseur et donc 20% restent à la charge du particulier.

Pour information, vous trouverez ci-dessous le bilan de l'année 2022 :

Nids primaires découverts :	2	détruits :	2
Nids secondaires découverts :	7	détruits :	7

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU ET DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS DANS LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 26 SEPTEMBRE 2019 (RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DISPOSITIONS)

Feu sur les plages	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE	
Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux	Incinérer des végétaux sur pieds	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE
	Porter ou allumer du feu	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit
	Fumer	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit
	Incinérer les déchets issus de la sylviculture (rémanents de coupe)	
Déchets verts	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE	
Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation
Végétaux parasités par les organismes nuisibles	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF	
Espèces exotiques envahissantes	Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis, ...)	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE
Feux et foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)	INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISÉS CI-DESSUS	

SUITE AUX DERNIÈRES VIOLENCES RÉCURRENTES ENVERS LES MAIRES, dont la dernière agression envers le Maire de L'Haÿ-les-Roses, l'association des maires de France a appelé les citoyens et élus à se réunir le lundi 3 juillet à 12H sur le perron des mairies et de lire le texte ci-dessous.

APPEL DES MAIRES DE FRANCE



Nous refusons que notre pays continue de sombrer dans le chaos. Nous refusons de regarder passivement les mairies brûler, les magasins pillés, des domiciles de maires attaqués, tous les Français victimes d'actes injustifiables de dégradations et de violences. Malheureusement, cette situation ne nous surprend pas et les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. Il faudra en tirer le moment venu toutes les conclusions en termes de politiques publiques nationales.

En attendant, nous enjoignons l'Etat, qui a la responsabilité du maintien de l'ordre et dont la vocation est de protéger la société, de rétablir la sécurité par tous les moyens opérationnels et en droit dont il dispose.

La mort d'un jeune homme tué à Nanterre mardi dernier a soulevé une grande émotion. La justice s'est saisie le jour même de l'affaire et a ouvert une enquête.

Depuis cette date, partout sur le territoire national, nous faisons face à un cycle inouï de violences, que rien ne peut justifier et qui trahit cette légitime émotion en la transformant en une délinquance de droit commun.

Malgré l'intervention des forces de l'ordre et des pompiers, des familles sont mises en danger et doivent être évacuées. Leurs biens personnels sont détruits. Des commerces et des entreprises voient leurs locaux pillés et incendiés. Des maires sont menacés, injuriés ou frappés. Les bâtiments communaux sont saccagés.

Ces actes de violence d'une minorité sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants. Par la dégradation des bâtiments publics, ils empêchent les services publics de fonctionner au service de la population.

Par les destructions d'écoles et de bibliothèque, ils sabordent les outils d'accès à la connaissance, à l'éducation et à la culture, donc à l'égalité des chances.

Par l'effet délétère des images et des réseaux, ils renforcent la stigmatisation des quartiers et des autres habitants.

Par les violences contre les élus, ils attaquent le cœur de notre démocratie. Cette dérive des comportements n'a aucune issue et ne fera qu'aggraver les difficultés que leurs auteurs prétendent dénoncer. La violence n'est jamais une solution.

Les maires sont profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre pays : ils y contribuent chaque jour en agissant au plus près des citoyens. Ils observent avec consternation le déchaînement de violence qu'impose au pays une minorité agissante. Mais, ils ne s'y résignent pas et sont résolus à s'y opposer.

Les Maires de France appellent donc d'abord l'Etat à rétablir l'ordre républicain : c'est sa responsabilité pleine et entière. Il ne peut y avoir de justice sans ordre.

Les maires de France appellent ensuite à une mobilisation civique de la société pour le respect de la République et de la France. Chacun doit y prendre sa part sans la responsabilité et le calme pour que le dialogue puisse reprendre.

A nous, maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre Nation a tant besoin.

Vive la République, vive la France



La municipalité ainsi que des citoyens ont répondu à L'APPEL.

L'ECOLE COMMUNALE DU FOUR A PAIN

CE1- CE2

Mardi 6 juin, les classes de CE1 et CE2 se sont rendues à Larmor-Baden au pied du passage pour l'île Berder, où les attendaient Michèle et Ludovic, 2 animateurs de la Maison de la Nature à Vannes.

Chaque élève a ainsi pu réinvestir ses observations et ses connaissances acquises à Océanopolis, en cherchant des animaux du littoral breton, mais plus près de chez nous ! L'activité a commencé par le pique-nique ! Comme cela tout le monde était fin prêt dès 13h pour observer ce qui se passait sur l'estran lors d'une grande marée basse (coefficient 87).



Ainsi les élèves ont trouvé : des crabes verts... et violets, des bigorneaux, palourdes et coques, des berniques, des huîtres, différentes étoiles de mer... mais aussi des vers de vase, des bernard-l'hermite, des anémones de mer, des crevettes, une blennie, un syngnathe, un lièvre de mer...

Ils ont ensuite observé toute cette faune, à l'ombre des pins de l'île Berder, avant de la relâcher dans son milieu naturel !

Un après-midi riche en découvertes, que les enfants ne manqueront pas de vous faire découvrir !



INSCRIPTIONS : M^{me} FERTÉ, directrice de l'école, se tient à votre disposition sur rendez-vous pour inscrire vos enfants à l'Ecole « Le Four à Pain » ec.0561611x@ac-rennes.fr

CP

SPECTACLE JMF

(Jeunesse Musicale France)

Dans le cadre des JMF, les élèves de CP ont pu assister, le mardi 10 janvier, à un conte chanté à la salle 2000 de Grand Champ « Les amours sous-marines », de La compagnie d'A... ! Un superbe spectacle subaquatique assez drôle où deux acteurs musiciens ont performé aux rythmes des accents jazz et rock de compositions pleines d'inventivité et aux sons de refrains entraînants. Un très bon moment.



ATELIERS ARTS VISUELS

En janvier, la classe de CP a eu la chance de pouvoir travailler pendant deux demi-journées sur un superbe projet en art visuel avec une artiste plasticienne Gwen JOSSO. Grâce à sa créativité, son enthousiasme et sa patience nous avons réussi à créer chacun un personnage tout droit sorti de notre imaginaire. Chaque œuvre n'a été réalisée qu'à partir de matériaux recyclés.



100^{ÈME} JOUR DE CP

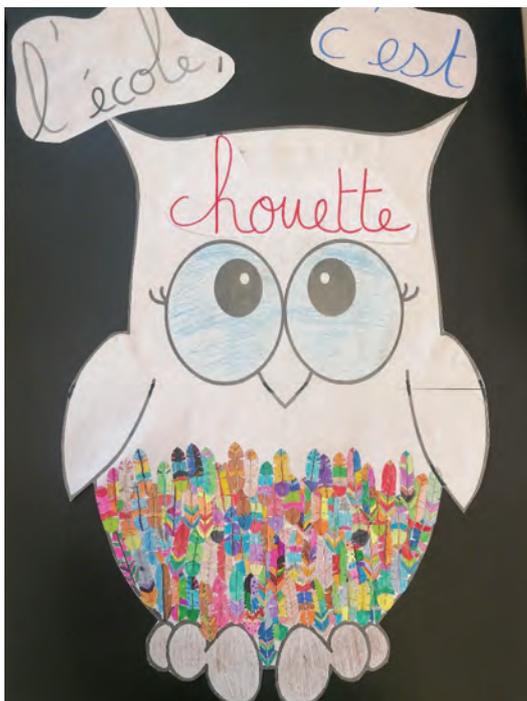
Le vendredi 7 avril nous avons fêté notre 100^{ème} jour de CP. Tous les élèves avaient pour l'occasion réalisé de magnifiques collections de 100 objets. Lors d'une exposition dans la classe, les élèves et les familles ont pu admirer le superbe travail de tous. Afin de marquer encore plus cette journée importante nous avons relevé de nombreux défis avec la classe des CE2. Nous avons résolu des problèmes en mathématiques, réalisé une œuvre collective, battu des records de sauts à la corde, de rapidité d'écriture, de fleurons... Notre 100^{ème} jour d'école a été une vraie réussite, nous avons relevé tous les défis...



L'ÉCOLE SAINT GILDAS

UN REPAS-PARTAGE POUR UNE ASSOCIATION

Le vendredi 7 avril, le repas-partage a eu lieu sur la cour de l'école. Nous avons mangé du pain et de la compote à volonté. Presque tous les élèves de l'école ont participé et le Père Louis-Marie est venu manger avec les élèves. Toutes les personnes qui ont participé ont donné au minimum 3,50 € pour l'association "Loisirs Pluriel" qui favorise et défend la rencontre et le partage entre enfants porteurs de handicap et enfants valides.



CP-CE1

Mardi 11 avril, les CP-CE1 ont fêté le 100^{ème} jour d'école... Cent plumes sur notre chouette, 100 kaplas, 100 legos et 100 cailloux...



INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année. Pour la rentrée prochaine, je vous remercie de vous manifester dès que possible afin que nous puissions convenir d'un rendez-vous et ainsi organiser au plus vite la répartition des classes.

Au plaisir de vous accueillir à l'école SAINT GILDAS !

Laurence MORVAN, cheffe d'établissement
eco56.stgi.locqueltas@enseignement-catholique.bzh
02.97.66.65.65 / 07.86.01.98.59





CLASSES DE PS MS et GS

Les élèves de ces 3 niveaux sont partis sur SARZEAU du 11 au 12 mai en mini classe de découverte dont une nuitée.



classe de GS avec l'animateur



CM1-CM2

Les 28 élèves de CM1 et CM2 de l'école ont commencé l'apprentissage de la voile pour les CM1, et du kayak pour les CM2 au centre nautique de Séné. Les élèves auront, au total, six rendez-vous pour acquérir les techniques et s'imprégner du milieu nautique.

TARIFS 2023-2024

ALSH PÉRISCOLAIRE, GARDERIE

A compter du 4 septembre 2023, la garderie périscolaire (matin et soir) sera dénommée ALSH périscolaire. Cette homologation par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la DDSC (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) impose la mise en place de quotients familiaux.

Voici les tarifs votés en Conseil Municipal et applicables pour l'année scolaire à venir :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Quotient	< 900	901 - 1200	1201 - 1400	>1 400
Tarif au ¼ d'heure	0,45 €	0,48€	0,51 €	0,54 €

Voici les tarifs qui seront appliqués pour l'année 2023-2024 :

Horaires	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
1h15 le matin	(7 h 00 à 8 h 15)	2,25 €	2,40 €	2,55 €	2,70 €
0h45 le matin	(7 h 30 à 8 h 15)	1,35 €	1,44 €	1,53 €	1,62 €
0h15 le matin	(8 h 00 à 8 h 15)	0,45€	0,48 €	0,51 €	0,54 €
1h00 le soir	(16 h 30 à 17 h 30)	1,80 €	1,92 €	2,04 €	2,16 €
1h30 le soir	(16 h 30 à 18 h 00)	2,70 €	2,88 €	3,06 €	3,24 €
2h00 le soir	(16 h 30 à 18 h 30)	3,60 €	3,84 €	4,08 €	4,32 €
2h15 le soir	(16 h 30 à 18 h 45)	4,05 €	4,32 €	4,59 €	4,86 €
2h30 le soir	(16 h 30 à 19 h 00)	4,50 €	4,80 €	5,10 €	5,40 €

REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Tarif du repas au restaurant scolaire	4,10 €
Tarif pour l'accueil des enfants, dont les parents fournissent le repas pour des raisons de santé, allergie alimentaire et dont un PAI a été signé et remis en Mairie	1,50 €

COMPÉTITION JEUX OLYMPIQUES SUR TEMPS PÉRISCOLAIRE LABEL TERRE DE JEUX

Pour la deuxième année, dans le cadre des activités de temps périscolaire, tous les jeudis et vendredis midi du mois de Juin, se sont déroulées les Olympiades.

9 équipes de 7 joueurs et 3 équipes de 6 joueurs, de classes différ entes des niveaux de CE et CM, représentant 12 pays, ont été constituées par 3 animateurs : Frédéric, Stéphanie et Baptiste. L'objectif de ces rencontres a été d'apprendre aux élèves le respect, le fair-play, et d'apprendre à se connaître...

Ce jeudi 6 juillet ont eu lieu les finales. Tous les joueurs ont été félicités par Madame le Maire, et ont reçu une médaille en chocolat, fabriquée par notre boulanger chocolatier « Ty Fournil ».

Ce moment convivial a été appr écié de tous , enfants, enseignants et encadrants du périscolaire. Cette animation à l'école du Four à Pain s'inscrit dans le label « Terres de Jeux », pour lequel notre commune s'est engagée à promouvoir par diverses actions l'organisation des Jeux Olympiques, qui se dérouleront durant l'été 2024 à Paris.





PARTEZ A L'AVENTURE AVEC MYS'TERRE DU GOLFE !

Deux jeux d'aventure vous sont proposés cet été :

- Une exploration au cœur des Landes de Lanvaux, sur les communes de Locmaria-Grand-Champ, Locqueltas, Colpo, Grand-Champ, Brandivy, Plaudren, Monterblanc, Elven et Trédion.
- Le secret des eaux ensorcelées. Parcourez les communes de Plescop, Meucon, Saint-Avé, Saint-Nolff, Sulniac et Treffléan.

Ce jeu, gratuit et ouvert à tous, promet une expérience immersive et ludique à la découverte de lieux historiques et patrimoniaux. Les deux aventures peuvent être pratiquées toute l'année seul, en famille ou entre amis.

Livrets de jeux gratuits disponibles dans les offices de tourisme de l'agglomération et en points de dépôt sur Locmaria-Grand-Champ : à la mairie et à la boulangerie Ty-Fournil.
Plus d'informations : golfedumorbihan.bzh

SITE SENTIERS RANDONNÉES GMVa

Les sites de randonnées sur notre belle agglomération ne manquent pas. Golfe du Morbihan Vannes Tourisme a sur son site référencé les 46 propositions de circuits de randonnées pédestres, en boucles, autour du Golfe du Morbihan, Vannes, en presque-île de Rhuys, sur l'île d'Arz et l'île aux Moines et dans les Landes de Lanvaux. Vous pouvez scanner ce QRcode ou vous rendre sur le site <https://www.golfedumorbihan.bzh/explorer-vannes/activites-vannes/randonnee-pedestre/>



FERMETURES DES INFO SERVICES AU MOIS D'AOÛT :

ÉTÉ 2023	Argoet Info Services Elven	Rhuys Info Services Sarzeau	Ty Info Services Plougoumelen	Loch Info Services Grand-Champ
Août du 31/07 au 8/08	fermé	ouvert	fermé	ouvert
du 09/08 au 18/08	ouvert	fermé	ouvert	fermé

Un service minimal de 2 Info services ouvertes sur GMVA est assuré pour la continuité du service. Les usagers pourront se déplacer sur d'autres Info services de GMVA sur cette période. Les permanences des partenaires sur les périodes de fermeture sont également annulées ou déplacées sur les autres info services.

HORAIRES BUS

COLPO - LOCMARIA-GRAND-CHAMP - VANNES
L M Me J V S D

une ligne du réseau **BREIZHGO** *dim. et jours fériés

COLPO ► VANNES		jours de circulation											Samedis			Dimanches et jours fériés					
		LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV			
COLPO VILLA VICENTINA		7.18	7.52	8.28	9.47	12.47	14.47	15.25	17.37	18.28	19.16	19.44	8.28	9.55	13.52	14.47	18.02	20.02	13.57	17.33	21.22
COLLEC		7.26	7.59	8.35	9.54	12.54	14.54	15.32	17.44	18.35	19.23	19.51	8.35	10.02	13.59	14.54	18.09	20.09			
VANNES GARE ROUTIÈRE SNCF		7.40	8.13	8.49	10.08	13.08	15.08	15.46	18.00	18.49	19.37	20.05	8.49	10.12	14.13	15.08	18.23	20.19	14.14	17.50	21.39
VANNES LIBÉRATION		7.45		8.58	10.15	13.15	15.15		18.10		19.44		8.58		14.20	15.15	18.30				

VANNES ► COLPO		jours de circulation											Samedis			Dimanches et jours fériés					
		LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV			
VANNES LIBÉRATION		8.30		12.15	14.25		17.05		18.15		8.30		13.05		17.05	18.15					
VANNES GARE ROUTIÈRE SNCF		7.10	8.40	10.25	12.25	14.35	16.40	17.15	17.40	18.25	19.40	8.40	11.45	13.15	15.40	17.15	18.25	11.50	15.40	18.15	
COLLEC		7.23	8.53	10.33	12.38	14.48	16.53	17.28	17.53	18.38	19.53	8.53	11.55	13.28	15.50	17.28	18.38				
COLPO VILLA VICENTINA		7.30	9.00	10.45	12.45	14.55	17.00	17.35	18.00	18.45	20.00	9.00	12.01	13.35	15.56	17.35	18.45	12.07	15.56	18.31	

Service assuré par la ligne Breizhgo Vannes - St-Brieuc. LE CALENDRIER DES VACANCES PEUT DIFFÉRER DE QUELQUES JOURS ENTRE LE RÉSEAU BREIZHGO ET LE RÉSEAU KICÉO. RENSEIGNEZ-VOUS AU 02 97 01 22 10.

TRAVAUX

Le Plan Local d'Urbanisme

Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) est un document émanant du Conseil Régional et ayant pour but de fixer la stratégie, les objectifs et les règles de l'aménagement du territoire.

Ce document a été modifié en vue d'intégrer l'objectif de sobriété foncière imposé par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui prévoit de réduire de moitié le rythme d'artificialisation nouvelle entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente et atteindre d'ici à 2050 une artificialisation nette de 0% (ZAN= Zéro Artificialisation Nette).

Cette modification du Mode d'Occupation des Sols (MOS) sera adoptée en décembre 2023 en session régionale.

Elle garantit pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération de Vannes 50% de la consommation effective passée, soit 426 hectares, à ventiler au SCOT par communes.

La réunion du 16 juin 2023 avec le cabinet Urbaction et GMV a amené la modification suivante au PLU en cours d'élaboration :

Passage de 17 à 18 logements par hectare ce qui conduit à prévoir 6 ha en extension au lieu des 5,5 ha initialement prévus.

Cette modification entraîne le calendrier suivant :

Juillet 2023 :

11 juillet : nouveau PADD débattu en Conseil Municipal

Septembre 2023 :

13 septembre : présentation aux Personnes Publiques Associées

Septembre 2023 :

18 septembre : réunion publique

Octobre 2023 :

Validation du PLU en Conseil Municipal

A suivre l'enquête publique pour une mise en application du nouveau PLU en juin 2024.

Une réunion publique est prévue le :

LUNDI 18 SEPTEMBRE À 18H30 À LA SALLE POLYVALENTE

afin d'informer la population des modifications apportées dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) pour rester en conformité avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et la Loi Climat et Résilience.

LES PROJETS

- > Un pump track.
- > Une aire de jeux libre d'accès.
- > Un terrain engazonné libre d'accès également prévu dans le prolongement du terrain de foot, pour de multiples activités de plein air.
- > La route de Talhouët : Les travaux sur le réseau d'eau potable par GMV ont démarré début juin. A la suite de leur intervention la commune projette la réfection de la voirie et la création d'une piste cyclos/piétons sécurisée de l'abri-bus de Collec jusqu'à Talhouët.
- > Les jardins familiaux : parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. Plusieurs demandes sont parvenues à la Mairie. Si vous êtes intéressés, laissez vos coordonnées à la Mairie (nom, adresse, courriel, téléphone) une réunion sera organisée pour la mise en œuvre de ce projet.

CANICULE / PERSONNES ISOLÉES

Cette année encore, l'été s'annonce chaud, et le risque d'épisode de canicule est probable.

Les personnes âgées, qui le souhaitent peuvent se signaler en Mairie ; un registre sera mis à la disposition des membres du CCAS.



Il est important de rappeler à tous quelques règles afin de mieux vivre ces épisodes éventuels de fortes températures :

- 1 Ouvrir les volets et les fenêtres tôt le matin et faire des courants d'air.
- 2 Fermez les volets et les fenêtres à partir de 10h le matin jusqu'à la fin de la journée
- 3 Si cela est possible sur le plan de la sécurité du domicile, ouvrir les fenêtres la nuit.
- 4 Placer des ventilateurs dans les pièces occupées et ajouter une serviette humide ou une bouteille d'eau congelée à proximité, ce qui permet d'abaisser la température.
- 5 Limiter l'utilisation des appareils électriques qui, en chauffant, font augmenter la température (à commencer par le four ou le fer à repasser, mais cela concerne aussi les petits équipements électroménagers).
- 6 Si le domicile est difficile à rafraîchir, passer au moins 3 heures par jour dans un endroit climatisé. Cela peut être l'occasion d'aller siroter une boisson fraîche dans un centre commercial, d'aller au cinéma, au musée... Si tout cela est possible physiquement bien sûr.
- 7 Mouiller les bras et les jambes avec un gant et brumiser à tout moment de la journée (un vaporisateur pour les plantes fait parfaitement l'affaire, inutile d'acheter des atomiseurs jetables qui ne sont pas écologiques).

Il est également bon d'appliquer quelques conseils pour préparer au mieux ses sorties lors des canicules :

- 1 Ne pas sortir après 11h du matin et privilégier la tombée de la nuit
- 2 Sortir avec un chapeau ou une casquette.
- 3 Eviter toutes les activités extérieures (jardinage, bricolage, vélo...).

Enfin, l'alimentation joue également un rôle important lors des canicules :

- 1 Manger des fruits et des légumes qui sont de bons nutriments gorgés d'eau (notamment les melons, les pastèques, les abricots, autrement dit tout ce qui recouvre les étals l'été), ainsi que des sorbets.
- 2 Conseiller à la personne âgée de porter des vêtements clairs qui, contrairement aux sombres, n'absorbent pas la lumière et donc la chaleur, mais la renvoient.
- 3 Boire de l'eau tout au long de la journée. Pour cela : placer des bouteilles ou des pichets partout dans le logement. Puis vérifier que leur contenu diminue, et enfin les remplir à nouveau tous les jours.
- 4 Pour toutes les boissons : ne pas les boire glacées, mais à température ambiante. Dans le cas contraire, cela entraîne un effort du corps pour rétablir sa température, soit l'effet contraire du rafraîchissement attendu.
- 5 Eviter l'alcool qui ... déshydrate ! Ne pas hésiter à goûter des boissons aromatisées sans sucre ou des eaux pétillantes pour plus de fantaisie. Cela peut aider à boire.
- 6 Ne pas hésiter à contacter son médecin traitant en cas de problème ou de questions à propos des conséquences éventuelles de la chaleur sur les médicaments pris par la personne âgée.

REPAS DES AÎNÉS

Les personnes de 70 ans et plus, nouvellement installées sur la commune sont invitées à se faire connaître en Mairie, afin d'être invitées au traditionnel repas offert par le CCAS.

Comme tous les ans, il sera servi le samedi 11 novembre à 12h30 à la Salle polyvalente.

**Vendredi 8 septembre
de 16h30 à 19h30**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il se tiendra cette année dans les salles polyvalentes et de sports. Vous pourrez rencontrer l'ensemble des associations présentes sur les communes de Locqueltas et Locmaria-Grand-Champ.

FÊTE LOCMARIENNE



Elle devient une tradition pour les locmariens et locmariennes. Habituellement organisée le 3^{ème} samedi de septembre, elle se déroulera finalement le samedi 7 octobre pour laisser place à la soirée festive organisée à Locqueltas pour les Virades de l'espoir.

Le programme de la fête locmarienne :

- 18h30 : apéritif musical, avec quizz musicaux et karaoké. Buvette ouverte à cet horaire, dont l'organisation et les bénéfices iront à l'Amicale Laïque de l'école du Four à Pain.
- A partir de 19h30 : grillades proposées par la Garde du Loch, et desserts ainsi que des friandises proposés par le Basket Club du Loch.
- A partir de 20h30, soirée discothèque animée par Fifi GUETTA.
- 23h : feu d'artifice.

Toute association communale ou inter communale désireuse d'apporter sa pierre à l'édifice et de proposer une animation ou un stand pour la prochaine édition, est invitée à se faire connaître auprès de la mairie.

Venez nombreux à cette soirée annuelle festive organisée pour vous, les locmariens !

MARCHE CITOYENNE

En nous déplaçant à vélo ou à pied, nous ne pouvons que déplorer l'attitude irrespectueuse et égoïste de personnes entachant nos fossés et routes, en y jetant sans vergogne leurs débris.

L'année dernière, une première marche citoyenne a été organisée et elle a été un succès, tant devant le nombre de citoyens locmariens à y avoir participé, que l'état de propreté des routes retrouvé. Hélas, dès le lendemain matin, près du cimetière des dépôts de verre sauvages étaient déjà à déplorer.

Nous faisons à nouveau appel au sens civique des locmariens qui voudraient participer à cette deuxième marche citoyenne le samedi 7 octobre.

Programme :

- 14h : accueil des volontaires
- 14h30-15h : dépôt des participants sur les points de départ des 6 circuits de collecte.
- 18h : arrivée des 6 équipes puis repas offert aux participants lors de la fête locmarienne organisée à partir de 18h30.

Vous trouverez dans ce bulletin un coupon à remplir et à déposer en mairie au plus tard pour le 15 septembre, si vous désirez participer à cette journée citoyenne.

Merci d'avance pour votre participation et votre implication.

7^{ÈME} ÉDITION FESTIVAL OCTOBRE MUSICAL

Ce festival de musique classique a retrouvé, après la pandémie, son public. Compte tenu de la fête locmarienne organisée le 7 octobre, cette édition propose 2 dates à l'église à 20h : les samedis 14 et 21 octobre.

Vous trouverez en page arrière de couverture la programmation.

Venez nombreux, et faites circuler l'information sans modération.

PREMIER PRINTEMPS MUSICAL

Cette année, le printemps fut musical. Une nouvelle occasion de mettre à profit la sublime salle polyvalente. En effet, elle permet d'accueillir un public nombreux, et de partager des moments festifs ouverts à TOUS.

Le samedi 4 mars, la lune c'est levée sur la commune avec le groupe Salga la luna.

Un guitariste talentueux (et bavard) et un saxophoniste virtuose, nous ont offert une belle alchimie entre le rythme et la poésie. Alternance de mélodies tout en douceur et de riffs entêtants. On a voyagé entre la lune et les étoiles, on n'avait plus envie de redescendre. Ils ont su séduire le public ; qui les aurait bien accompagnés jusqu'au bout de la nuit . Et, ensemble, avec le pogo normand et la promesse de l'aube, on aurait attendu que la lune rencontre le soleil...



Ensuite, on a roulé, roulé jusqu'au 11 mars à la rencontre de Job LAGADEC.

Plus besoin de présenter cet artiste bien connu dans la région. Mais, pour ceux qui ne le connaissaient pas encore (et ils ne doivent pas être nombreux, vu les fans inconditionnels présents ce soir-là) ils ont découvert un homme -orchestre, maniant magistralement guitar e, batterie et accordéon. Il nous a offert un spectacle drôle et dynamique de chansons, blagues et anecdotes cocasses. Ce virtuose mélange punk, rock et musette avec une facilité et aisance déconcertante.

Le 18 mars, on est reparti pour le voyage et la poésie avec le duo « La chanson vagabonde ».

On a commencé le printemps musical avec la lune et on l'a terminé sous le soleil des tropiques !! Ces troubadours des temps modernes nous ont fait découvrir des chansons et des musiques des contrées lointaines, en y mettant avec leurs guitares et leurs voix du rythme, de la poésie et de la nouveauté. Ces pérégrinations musicales ont réchauffé l'ambiance.



VIVEMENT OCTOBRE PROCHAIN POUR DE NOUVELLES DECOUVERTES !!!

RETOUR ANIMATION MARCHÉ

Comme chaque début d'été, les commerçants de la halle, en partenariat avec la municipalité, ont proposé une animation lors du marché hebdomadaire. Les personnes présentes ont pu (re)découvrir et savourer les différents produits proposés par nos commerçants du jeudi et partager le pot de l'amitié offert par la municipalité.

Un moment de convivialité apprécié de toutes et de tous.



INAUGURATION TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE

Le 14 mai, le nouveau terrain de football a été inauguré par Madame Martine LOHEZIC, Maire de la commune, ainsi que par Madame Muriel JOURDA, Sénatrice et représentante du Conseil Départemental.

Rappelons que ce projet a débuté en 2019, pour un démarrage des travaux en juin 2022 et une fin de chantier en décembre 2022. L'homologation a été délivrée le 16 février 2023.

Du fait de la population grandissante, les besoins de la commune nécessitaient cet investissement. Le coût de 1,2 millions d'euros a été financé en grande partie par diverses subventions. Ce terrain comprend aussi une piste pour l'athlétisme, des gradins, un enrobé sur le pourtour du terrain, une clôture pour la sécurité.

Les arbitres, ainsi que les dirigeants sont unanimes pour confirmer que ce terrain synthétique est idéal pour les entraînements et les matchs. Il évite les blessures... et rassure les parents !

A cette occasion, l'équipe A du club de football « la Garde du Loch » a disputé un match d'ouverture en recevant l'équipe de PLOEREN. Quelle belle journée avec un public enjoué et sur tout notre Garde du Loch en pleine forme : un score de 4-1, une très belle rencontre. Une occasion pour partager et supporter nos équipes.

A la mi-temps, la municipalité a offert un pot à la population. Toujours un moment de plaisir partagé.

A bientôt pour suivre nos sportifs !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis le bulletin de janvier dernier, les bénévoles de la bibliothèque n'ont pas chômé !

RELAIS PETITE ENFANCE

Nous avons mis en place une sélection de livres « Partageons nos histoires » réservés aux nounous, pour les enfants de 0 à 3 ans. La deuxième édition de cette opération a eu lieu de février à fin juin 2023.



ECOLES

Une fois par mois, nous avons reçu les classes de l'école du Four à Pain. Pour certaines classes, il y a eu des lectures, et pour tous des prêts de livres.

ACHAT DE LIVRES

Nous avons acheté des livres pour un montant de 1250 €, achat complété avec des BD adultes et enfants dont une belle collection de mangas pour un montant de 433 €, pour étoffer et renouveler les livres qui nous sont prêtés par la Bibliothèque Départementale du Morbihan.

BOITES A LIVRES

Les deux boîtes situées devant la bibliothèque et Place de la Voile sont régulièrement alimentées par les bénévoles, via les dons de livres de nos lecteurs et lectrices.

Un petit rappel à ce sujet : ces boîtes ne sont pas destinées à recevoir des cartons et des journaux, MERCI de respecter cette consigne.

Nous recherchons activement des bénévoles aimant l'informatique et les livres pour venir renforcer notre équipe : rejoignez-nous !

**biblio.locmaria.gd.ch@orange.fr
Tél. 02 97 61 50 16**

NUMERIGOLFE

Une exposition sur les tanukis a été mise en place dans le local Place de la Voile, à la Boulangerie, à la Bibliothèque et à l'épicerie d'Osez Loch'al. En parallèle, Nathalie MORICE nous a peint la vitrine Place de la Voile.

Le 29 mars, au matin, avec tous les bénévoles, et sous l'expertise d'Annick PISIGO que nous remercions, nous avons proposé l'atelier des origamis qui a connu un énorme succès. L'après-midi nous avons confectionné des bouquets « Nature et Mort » en utilisant ces origamis. Là aussi, beaucoup de participants intergénérationnels.



PROJETS A VENIR

Dans le cadre de « Il était une fois au Pays du Loch », thème retenu pour 2023, nous avons choisi le lieu magnifique du Château de Coët Candec le 22 octobre 2023, dès 14 h, pour y organiser beaucoup d'animations pour petits et grands :

- visite guidée du site
- textes à trous pour les enfants
- puzzle de blasons
- démonstration confection de crêpes médiévales.

La journée sera clôturée par un goûter pour tous, avec nos commerçants et artisans locmariens, très impliqués dans nos actions. Un grand merci à eux !

**N'OUBLIEZ PAS DE VENIR
COSTUMES A CET APRES MIDI
MEDIÉVAL.**

VACANCES DE TOUSSAINT

Nous souhaiterions décorer la Place de la Voile avec des objets en bois qui seraient peints par les participants, aux couleurs de Noël » lors des ateliers qui seront organisés.

Pour clôturer l'année 2023, nous participerons au Marché de Noël avec notre stand de livres à vendre.

LES AMIS DE COÛTCANDEC

PASSION PATRIMOINE AVEC LES AMIS DE COÛTCANDEC

L'achèvement de la reconstruction de la tour d'escalier à l'automne 2022 a entraîné de nombreuses demandes de visites dès le début de 2023. Même si l'accès à l'intérieur de la tour reste difficile en raison de marches non stabilisées, des associations et des groupes divers ont souhaité faire des visites guidées du site. Les guides bénévoles les ont reçus avec plaisir afin de leur faire découvrir la richesse patrimoniale et historique du château de Coëtcandec.

Il faut souligner la venue des délégués de la Fondation du Patrimoine du Morbihan, accompagnés par Monsieur GHUY SEN, délégué régional Bretagne. Cette venue aura permis de remercier de vive voix les membres de la Fondation pour leur aide financière et leur soutien constant. Une seconde tranche de travaux devrait débuter dans les mois qui viennent si le budget est réuni. Elle consistera à finaliser la restauration de l'escalier en vis de la tour et à stabiliser les maçonneries très dégradées du XIX^{ème} siècle.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 16 et dimanche 17 septembre
De 10H00 à 17H00



Visites guidées gratuites du site



Ne pas jeter sur la voie publique

FÊTES AU CHÂTEAU

2023

22 et 23 Juillet
et
19 et 20 Août



COÛTCANDEC

56390 Locmaria Grand-Champ

De 10h00 à 16h30

Visites guidées : 5,00€ ; -12ans : gratuit.

Et

Animations musicales

A partir de 17h30

Concerts : entrées libres avec
participation au chapeau

Renseignements : lesamisdecoetcandec@kmel.bzh

Avec le soutien de :



Les Amis de Coëtcandec ont repris leurs animations. Le printemps théâtral s'est tenu les 10 et 11 juin avec 5 pièces au programme.

Les 23 juillet et 20 août, ainsi évidemment qu'aux Journées Européennes du Patrimoine, des visites guidées du site seront organisées.

Juillet et août seront également l'occasion de spectacles musicaux.

N'hésitez pas à venir nombreux et à diffuser l'information.

Contact, renseignements :
lesamisdecoetcandec@kmel.bzh
lesamisdecoetcandec.fr

FESTILOCH

En ce printemps 2023, l'association Festi'Loch a proposé un spectacle « dîner -cabaret » à la salle polyvalente de Locmaria-Grand-Champ . Il y a quelques années, un 1^{er} diner-spectacle avait eu lieu à Locqueltas. Pour ce spectacle de cabaret, le challenge était osé et a permis à une centaine de personnes de se divertir devant la troupe « Swing Girls and Boy ». Le tarif de 42 € représente la part spectacle, le repas était quant à lui offert par Festi'Loch. Comme le cinéma en plein-air proposé en 2022, l'association offre des animations gratuites grâce aux bénéfices réalisés sur d'autres manifestations, marché de Noël notamment.



APRÈS L'ÉTÉ, FESTI'LOCH, VOUS DONNE RENDEZ-VOUS :

> **Le dimanche 1^{er} octobre 2023 (matin) : 2^{ème} édition de notre Octobre Rose « La Team du Loch » :**

Marche ou Course pour tout public (femmes, hommes et enfants) sur deux circuits. Départ et arrivée à Place de la Voile à Locmaria Grand-Champ. Nous communiquerons sur cet évènement durant l'été par le biais d'affiches et sur notre page Facebook. Les pré-inscriptions se feront via le site www.lateamduloch.fr.

Parlez-en autour de vous. Tous les bénéfices sont reversés à la lutte contre le cancer.

> **Le samedi 2 décembre 2023 à la salle polyvalente de Locmaria-Grand-Champ pour notre traditionnel Marché de Noël.**

**Venez nombreux à ces différentes manifestations.
Bel été et à bientôt lors de nos prochaines festivités.
Le bureau Festi'Loch**

AMICALE LAÏQUE

JETEZ UN COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO ET ENVISAGEZ L'AVENIR AVEC NOUS

Ça plane pour nous ! L'Amicale Laïque du Four à Pain n'a pas chômé durant cette saison 2022-2023 et le succès a été au rendez-vous à chaque fois. Par quoi commencer ?

En septembre, nous avons tenu la buvette de la Fête Locmarienne pour une soirée qui a fait un véritable tabac.

En novembre, nous avons changé le logo de l'association et vous l'avez adoré. En décembre, nous avons organisé la remise de sapins élevés en Bretagne lors du Marché de Noël : vous avez joué le jeu.



En janvier, nous avons relancé notre boom fluo à la Maison des associations pour des enfants absolument déchaînés sur le dancefloor. En mars, le Carnaval a égayé les rues de notre charmante commune avec pour thème « La mer et les océans », couplé avec une vente de plus en plus prisée de bières et de saucissons.



En avril, la seconde édition de notre chasse aux œufs a ravi nos bambins mais également ceux des alentours, avec une affluence qui ne cesse de grandir. En mai, nous avons vendu des sacs de plage ornés des (magnifiques) dessins de nos enfants. Et en juin, enfin, s'est tenue la traditionnelle kermesse de l'école (et ses nouveautés) qui est venue ponctuer, comme chaque année, une saison riche et intense.

Grâce à vous et à votre participation à toutes ces manifestations, nous avons pu financer, entre autres et en partie, une sortie de 2 jours à Océanopolis (Brest) pour les élèves de l'école du Four à Pain, de la moyenne section jusqu'aux CM2.

Un voyage scolaire éblouissant pour nos enfants, revenus du Finistère avec des étoiles (de mer) plein les yeux.





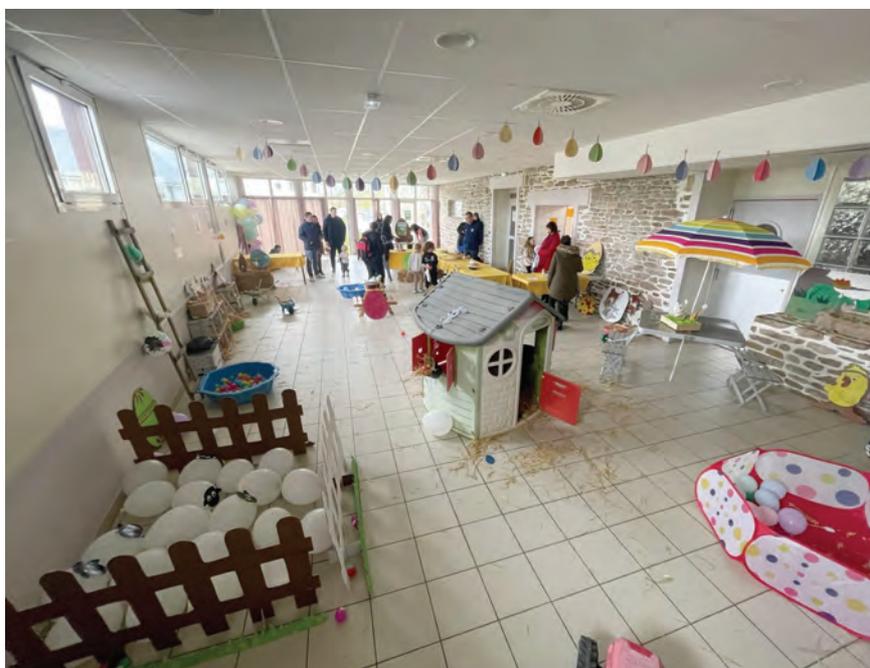
Rendez-vous début septembre pour notre assemblée générale annuelle, afin de mettre en place les événements de la nouvelle année scolaire 2023-2024 qui débutera par notre participation à la Fête Locmarienne le 7 octobre. La boom fluo sera organisée le samedi 13 janvier 2024. Les enfants déguisés défilent dans le bourg de Locmaria Grand Champ le samedi 16 mars pour notre traditionnel Carnaval. Pour sa troisième édition, la Chasse aux œufs se déroulera le dimanche 7 avril et nous finiront l'année avec notre Kermesse le samedi 30 juin 2024 !

Pour nous contacter :

amicale.locmaria@gmail.com
Pour nous suivre sur les réseaux :

<https://www.facebook.com/amicalefourapainlocmaria>

<https://www.instagram.com/amicaledufourapain/>



Alors, qu'attendez-vous pour nous rejoindre afin d'œuvrer encore un peu plus aux projets de l'école ?

Notre jeune équipe, composée de mamans et de papas dynamiques et ô combien accueillants, se fera un plaisir de vous incorporer aux différentes commissions qui régissent notre association et aux réunions qui ont lieu une fois par mois. Parce qu'au final, y a pas à dire. L'Amicale Laïque, c'est comme le plastique : c'est fantastique ! N'est-ce pas Bertrand ?



GYM ET LOISIRS DU LOC

L'association Gym et Loisirs du Loc clôt sa saison avec son gala de danse tant attendu par les danseuses et danseurs pour le plus grand plaisir du public. Mélody et Salomé, les professeures, nous auront une nouvelle fois proposé un spectacle magnifique.



La rentrée prochaine se profile, et nous travaillons afin de vous proposer de nouvelles activités de forme et de bien-être. En attendant de vous retrouver nombreux au forum des associations le 8 septembre prochain, l'association vous souhaite un très bel été.



Contact :
gymloisirs-duloc@outlook.fr





LA GARDE DU LOCH LOCQUeltas-LOCMARIA

La sentence est tombée ; notre équipe A va quitter l'élite départementale la saison prochaine.

Même si c'est un coup d'arrêt dans le projet ambitieux du club, l'équipe A en étant le vaisseau amiral, la Garde du Loch s'en remettra et saura rebondir comme elle a toujours su le faire lors de descentes précédentes. Il faudra sans doute repartir avec un effectif rajeuni, le nouveau terrain synthétique de Locmaria étant un atout pour attirer de nouveaux joueurs.

Cette descente bloque malheureusement la montée de l'équipe B ; félicitations à elle pour son excellent parcours en championnat. Le colossal travail au niveau de la section « jeunes » se poursuit ; nous engagerons la saison prochaine une équipe en U16 ; petit à petit on se rapproche d'un des principaux objectifs du club à savoir l'intégration de nos jeunes en équipes séniors.



A RETENIR
Samedi 4 novembre
SOIRÉE COUCOUSTUMÉ
 Salle polyvalente de
 Locmaria-Grand-Champ

Côté festivités le tournoi de palets a connu pour sa deuxième année un beau succès ; bravo aux organisateurs.

Le 8 mai a eu lieu le premier rassemblement U8-U9 que nous organisons ; quel plaisir de voir ces dizaines de gamins s'éclater sur les terrains avec un comportement que devraient prendre en exemple les plus âgés. Forte d'environ 230 membres la Garde du Loch est toujours à la recherche de nouvelles forces vives.

Daniel GUYODO

Les contacts :

Séniors : 06.81.03.73.50

Jeunes : 06.64.99.03.23

Vétérans :

07.61.74.83.98

Dirigeants ou arbitres :

06.89.29.05.54

L'ASSOCIATION TRACTO BREIZH

A la kermesse de l'École du Four à Pain

L'association Tracto Breizh, basée à Saint Avé, a vu le jour il y a une quinzaine d'années. Son but est la conservation de matériel agricole et de tracteurs anciens, dont les adhérents sont propriétaires.

Plusieurs locmariens dont Mathurin P. OURCHASSE, Pierrick REBEYRAT, Jean-Paul GUHUR font partie de cette association.



Ils nous ont fait le plaisir de leur visite durant la kermesse de l'école. Parents et enfants ont ainsi pu admirer la trentaine de tracteurs à fière allure.

La municipalité les a remerciés en leur offrant un pot de l'amitié.

OXYBULLE SPORT-CULTURE-NATURE

Toujours en partenariat avec les associations locales, Ox ybulle clôture ainsi sa 3^{ème} année positivement !

La centaine d'adhérents, de 3 à 77 ans a ainsi permis de rythmer les semaines sur les différentes activités sportives (multisport, multi fitness), culturelle (théâtre) et environnementale (Forest School). Justement, l'activité Forest School, animée par Karine, a connu un démarrage progressif. Si vous souhaitez sensibiliser vos enfants aux éléments qui les entourent, ou tout simplement développer leur créativité avec des éléments naturels, c'est une activité à tester dès 5 ans ! Karine apporte également son savoir sur la nature, avec beaucoup de patience et de pédagogie.



Cette année, l'association a également souhaité développer l'animation pour permettre aux adhérents de se retrouver en dehors des cours. Ainsi, quasi chaque premier samedi des vacances, des activités ont été proposées dans un cadre festif : goûter, maquillage, déguisements selon la période (Halloween, Noël, Pâques)... Pas loin d'une quarantaine d'enfants ont participé à chaque fois,



avec la possibilité de faire participer un copain/une copine ou un membre de leur famille et les parents ont également apprécié ces moments de partage. A l'heure où se prépare ce bulletin, le bureau réfléchit au développement de l'association et des éventuelles nouvelles activités à proposer à la rentrée. Pour en être informés, suivez-nous sur notre page Facebook ou contactez-nous (coordonnées ci-dessous).

Pour rappel, le multisport (adulte comme enfant) permet de découvrir tout au long de l'année les 5 familles de sport suivantes : Gymnastique, Sports de raquettes, Sports collectifs, Sports d'opposition et Athlétisme.



Le théâtre est proposé aux 7-10 ans. Cette année nous avons eu le double plaisir d'encourager les élèves de Mathieu sur scène, à Noël et à notre Assemblée Générale en juin.

Les inscriptions et réinscriptions peuvent se faire en ligne sur le site :

<https://www.helloasso.com/associations/oxybulle>
Retrouvez-nous également au prochain forum des associations !

Enfin, pour qu'une association continue de vivre, les bénévoles sont indispensables. Nous remercions celles et ceux qui répondent régulièrement présents, et serions heureux d'accueillir de nouvelles personnes parmi nous.



Futur adhérent et/ou bénévole, voici nos coordonnées :

Denis BATAILLE, Président 07.80.47.11.86

f Oxybulle Locqueltas Locmaria Grand-Champ

BASKET CLUB DU LOC'H

Une nouvelle saison s'achève pour le BCL avec une augmentation de ses effectifs. Le club compte 116 licenciés cette année, un record depuis sa création. Une saison très riche en résultat à travers nos différentes équipes engagées en championnat (U9 à seniors). En effet notre équipe Senior Masculine termine à la première place de sa poule ainsi que nos U13 Mixtes. Une très forte progression du côté de nos U11 Mixtes, de nos U15F atteignant la poule Haute lors la phase 2 du niveau Pré-régional. Nos U15M et U17M sont montés d'une division pour cette dernière phase.

Nous félicitons l'ensemble de nos joueurs mais aussi l'ensemble des entraîneurs pour cette belle saison.

Du côté de nos éveil et U7 : le groupe de huit enfants sur cette saison a été très dynamique lors des entraînements afin d'apprendre les premiers pas du basket à travers des jeux très ludiques.

Pour la vingt-cinquième année du club, le BCL aura plusieurs objectifs afin de se développer via le label FFBB

Citoyen, s'inscrivant dans une démarche sociétale et environnementale. Comme par exemple, sensibiliser à la lutte contre les discriminations et l'inclusion de tous les publics, ou encore impliquer les acteurs/ actrices dans la transition écologique.

Nous continuerons nos activités du dispositif OBE (Opérations basket écoles) afin de faire découvrir notre sport sur les communes où se situe le club mais aussi aux alentours de celles-ci. Le club développera également ses capacités au niveau de l'arbitrage en organisant des formations d'arbitres officiels auprès du Comité Départemental du Morbihan de basket-ball.

Des manifestations festives auront également lieu au cours de l'année 2023-2024 comme la célébration des vingt-cinq ans du club autour d'un repas et d'une soirée dansante.



Les inscriptions pour la nouvelle saison sont ouvertes, de l'éveil (3/5ans) aux seniors (compétition et loisir) via l'adresse mail du club accueil.bcduloch@gmail.com mais aussi par téléphone au 06.29.34.11.59.

f BASKET CLUB DU LOC'H

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE 2023

SEPTEMBRE

- 2-3 ... Ball trap organisé par la Société de Chasse
- 8 Forum des associations organisé par la commune de *LOCMARIA-GRAND-CHAMP*

OCTOBRE

- 1^{er} Octobre Rose organisé par Festi'Loch
- 7 Marche citoyenne – Nettoyons la Commune
- 7 Fete locmarienne à partir de 18h30 *Salle polyvalente*
- 14 Octobre Musical 20h00 à l'Eglise
- 21 Octobre Musical 20h00 à l'Eglise
- 21 Il était une fois au Pays du Loch-Coet Candec

NOVEMBRE

- 4 Repas à Thème organisé par La Garde du Loch *salle polyvalente de Locmaria -Gd-Champ*
- 11 Commémoration Armistice à 10h45
- 11 Repas des Aînés à 12h00 *salle polyvalente*

DECEMBRE

- 2 Marché de Noël organisé par Festi'loch
- 23 Oxybulle Animation festive *salle polyvalente Locqueltas*
- 16 Spectacle de danse Gym et loisirs *salle polyvalente Locmaria-Grand-Champ*

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

JANVIER

- 21 Vœux du Maire à 18h00 *salle polyvalente*
- 13 Amicale Laïque du Four à Pain - boom fluo *Maison des associations Locmaria-Grand-Champ*
- 27 Galette des rois du Club La Garde du Loch *Salle polyvalente de Locqueltas*

FEVRIER

- 24 Oxybulle Animation festive *Salle polyvalente Locmaria-Grand-Champ*
- 24 Loto Basket Club du Loch *Salle polyvalente de Locmaria-Grand-Champ*

MARS

- 23 Marché de Producteurs - *Halle*
- 23 Printemps Musical à 20h00 *Salle Polyvalente*
- 30 Printemps Musical à 20h00 *Salle Polyvalente*

AVRIL

- 6 Printemps Musical à 20h00 *Salle Polyvalente*
- 6-7 ... Chasse à l'œuf organisée par l'Amicale Laïque de l'école du Four à Pain *Maison des associations Locmaria -Grand Champ*
- 20 Oxybulle Animation Festive *Salle polyvalente Locmaria-Grand-Champ*

MAI

- 8 Commémoration Armistice 10h45

JUIN

- 14 Fete de la musique Garde du Loch - *Locqueltas*
- 22 Oxybulle Assemblée Générale *Salle polyvalente de Locqueltas*
- 22 AG Basket *Salle polyvalente Locmaria-Grand-Champ*
- 30 Kermesse de l'école du Four à Pain *Salle des sports / polyvalente*

Urgences

Samu 15 - Pompiers 18 - Police 17 - Urgences zone Europe 112

Centre Anti-Poison

02 99 59 22 22

Mairie

Accueil

02 97 66 60 49

mairie.locmaria.gd.ch@wanadoo.fr

Lundi et vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mardi, mercredi et jeudi 8h30 à 12h30

Fermée le samedi

Fermée en Juillet et en Août

Ecoles

Ecole du Four à Pain

02 97 66 65 60

Ecole Saint-Gildas

02 97 66 65 65

Jardin des Bisoudoux

Maison d'Assistantes Maternelles

06 62 95 07 58

Relais Petite Enfance (RPE)

02 97 66 47 69

Services à domicile

AMPER

02 97 46 51 97

ADMR

02 97 68 31 68

Déchetterie - Horaires d'été

Tous les jours de 9h30 à 11h50 et de 14h30 à 18h20

Samedi de 9h30 à 12h35 et de 13h30 à 18h20

Horaires d'hiver

Tous les jours de 9h30 à 11h50 et de 14h00 à 17h50

Samedi de 9h30 à 12h35 et de 13h30 à 17h50

Fermeture mardi, dimanche et jours fériés

02 97 66 63 42

Service Ramassage poubelles

02 97 66 67 38

Mise à disposition de poubelles et carte déchetterie

02 97 68 33 81

Santé-Médecins

SOS médecins

3624

Pharmacie de garde

3237

CHBA Vannes

02 97 01 41 41

Urgences Consultation Clinique Océane

02 97 62 57 30

Infirmières

02 97 66 65 94

Masseur Kinésithérapeute

02 97 68 49 60

Ostéopathe

07 85 49 12 70

Vétérinaire Grand-Champ

02 97 66 77 56

Correspondants de presse

Le Télégramme Isabelle DUGLUE

06 50 86 27 43

iduglue@orange.fr

Ouest France et La Gazette Marie Laure DOUET

06 28 58 76 79

marielaurecoho@aol.com

Offices religieux

A Locmaria-Grand-Champ : le 2^{ème} dimanche du mois à 9h30

A Locquetas le 3^{ème} dimanche du mois à 9h30

Presbytère Grand-Champ :

02 97 66 77 13

LA BAIGNADE



E	R	I	A	L	O	S	E	M	E	R	C	E	S	B
E	T	T	E	I	V	R	E	S	M	F	E	H	C	Y
Y	J	Z	M	N	O	L	L	A	B	S	E	C	E	E
B	R	O	N	Z	A	G	E	U	D	I	U	N	A	D
N	E	C	O	E	C	U	X	R	A	D	O	A	U	Q
R	A	G	U	S	Q	F	A	S	C	E	B	L	B	V
I	I	G	A	S	Q	S	T	O	A	Q	T	P	Z	J
C	A	K	A	L	S	K	Q	V	N	B	C	A	A	S
V	H	M	S	A	P	U	C	K	M	C	L	T	B	V
L	U	A	R	T	I	Z	H	A	P	E	S	E	U	C
K	I	B	P	L	E	E	A	Y	Z	K	R	S	T	J
N	O	E	L	E	K	J	T	A	G	W	H	Y	K	Y
A	W	A	L	E	A	D	E	K	M	E	D	U	S	E
G	G	T	Y	O	F	U	A	L	O	S	A	R	A	P
E	H	F	Z	Y	S	L	U	R	O	C	H	E	R	S

BALLON	BRASSARDS	CHATEAU	JETSKI	MEDUSE	PARASOL	ROCHERS	SERVIETTE
BATEAU	BRONZAGE	COQUILLAGE	KAYAK	MER	PLAGE	SABLE	SOLEIL
BOUEE	CHAPEAU	CREME SOLAIRE	MASQUE	NAGE	PLANCHE	SCEAU	TUBA VAGUE

JEU DES 7 ERREURS



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

Horizontalement :

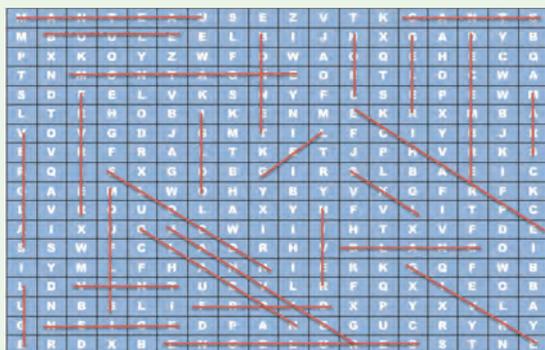
- A - Elections pour lesquelles des conseillers municipaux voteront en septembre
- B - A l'affiche d'Octobre musical
- C - Rue italienne – Adjoint aux affaires scolaires
- D - Nombre premier – Service impeccable
- E - International de football russe – Les nôtres
- F - Village locmarrien – 90 romain
- G - Prénom féminin – sésames – oui breton
- H - Rigolé – Fleuve égyptien – cabinet de courtage français
- I - Dégustation et vente à emporter de vins et bières – Eglise Catholique et Romaine – verbe pour équidé
- J - Galère du roi – héraut anglais
- K - Approximé – Ville du Royaume-Uni
- L - Nouveau service sur notre commune

Verticalement :

- 1 - Celui de Grand-Champ construit sa nouvelle caserne – Village de Plaudren
- 2 - Ensemencera
- 3 - Ligue américaine de Basket – Société de Gestion de Patrimoine cotée à la Bourse – Fils d'Homer
- 4 - Graphème – Œuvre littéraire – Chanteuse et actrice française
- 5 - Terre Neuve et Labrador – Pronom – Energies Renouvelables
- 6 - Entreprise digitale vannetaise – Tonton – Ut moderne
- 7 - Lotissement en construction - micropuce
- 8 - Boutique vannetaise de prêt à porter pour homme – Cheval rayé
- 9 - Aura son repas le jour de l'armistice – Ville légendaire – Grand cousin de la souris
- 10 - Groupe de rock bordelais – Commune du pays d'Auray
- 11 - Association intercommunale sportive et culturelle
- 12 - Conjonction de coordination - A l'affiche d'Octobre musical

SOLUTIONS DES JEUX JANVIER 2023

MOTS MÊLÉS



7 ERREURS



MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	K	E	R	H	I	B	I	O		B	C	L
B	I	C	I		F	I	B	R	E		I	E
C	R		D	O		B			P	G	C	D
D		K	E	R	O	L	I	V	I	E	R	
E	C	E	R		H	I	L	E	N	N		M
F	O	R	S	O		O		N	E	E		U
G	U	M		D	E	T	R	E	S	S	E	S
H	G	E	L	E		H	I	R		E	P	I
I	A	N	E	S	S	E		A	S		A	C
J	R	E	M		E	Q	U	I		T	U	A
K		Z	A	N		U	N		H	A	L	L
L	S	Y	N	T	H	E	T	I	Q	U	E	

Programme de la rentrée festive à Locmaria-Grand-Champ

Samedi 7 octobre

Marche citoyenne

Venez nombreux nous aider à nettoyer nos routes locmariennes et à rendre à Mère Nature ses droits.

- 14H : accueil des volontaires
- 14H30-15H : dépose des participants sur les points de départs des 6 circuits de collecte.
- 18H : arrivée des 6 équipes puis repas offert aux participants lors de la fête locmarienne organisée à partir de 18H30.

3^{ème} Fête Locmarienne

- 18H30 : apéritif musical, avec quizz musicaux et karaoké. Buvette ouverte à cet horaire, dont l'organisation et les bénéfices iront à l'Amicale Laïque de l'école du Four à Pain.
- A partir de 19H30 : grillades proposées par la Garde du Loch, et desserts ainsi que des friandises proposés par le Basket Club du Loch.
- A partir de 20H30, soirée discothèque animée par Fifi GUETTA.
- 23H : feu d'artifice.

7^{ème} édition Octobre Musical

14 octobre : Ben Cozik



Ben Cozik est un projet folk du guitariste Rémois d'origine Benoît Noël. Son répertoire, entre folk résolument lyrique et rock délicatement mélancolique est étoffé d'arrangements au violoncelle et aux chœurs. Ce que recherche Ben, c'est l'émotion, le silence et l'extase, et entre les deux, une palette de sensations. Le style peut être décrit comme du folk brut, une musique qui vient des tripes. Les textes de ses chansons laissent entrevoir une sensibilité emprunte de littérature et de poésie anglophones. Rejoint en 2017 par Yann Marc (Beatnik Neon, Professeur Y, Confuse aCat), Ben Cozik travaille actuellement sur un premier album coproduit avec l'aide du

violoncelliste, dont la sortie est prévue courant 2024.

21 octobre : Escapade

Le groupe de musique baroque Escapade revient sur notre commune avec un nouveau programme. Ce groupe parisien renommé, composé de 7 musiciens, proposera un programme où les plus belles oeuvres de musique de chambre seront sublimées par l'acoustique exceptionnelle de notre église ND de Locmaria. Un plaisir pour les oreilles et pour les yeux!!! Lors de l'entracte, le public présent pourra découvrir des instruments anciens comme la viole de gambe ou le théorbe. Un rendez-vous à ne pas rater!



Pour ces 2 concerts, l'entrée est libre, mais le plaisir de découvrir ces nouveaux artistes illimité ; Venez donc nombreux pour cette 7^{ème} édition d'Octobre Musical.